

Les édifices labellisés Architecture contemporaine remarquable

Département : Vaucluse

Commune : Avignon

Appellation : **Résidence et école Sixte Isnard**

Auteurs : Max BOURGOIN, Albert CONIL (architectes)

Date : 1656-1962 (résidence), 1960 (école)

Labellisation : décision préfectorale du 13 avril 2023

Dans un contexte de massification de la production de logements, d'expansion démographique et de reconstruction, le projet s'implante sur un site anciennement détenu par les Hospices et Hôpitaux d'Avignon, légué par François Balthazard Sixte- Isnard, et qui accueille à partir de 1945 des logements pour les sinistrés de la seconde guerre mondiale (reconversion de l'ancien asile et baraquements en logements), démolis pour la mise en œuvre du projet. Commandée par la Société coopérative d'HLM de Vaucluse, la résidence est aujourd'hui une copropriété privée, l'école est municipale.

Situé dans la 1^e couronne au sud-est du centre-ville, sur un terrain d'assiette d'environ 27 000 m², le programme comporte 276 logements avec caves à l'entresol, répartis dans 6 bâtiments plus un groupe scolaire de 15 classes. L'implantation des bâtiments se fait hors de la logique du tissu bâti alentour, composé de maisons de faubourg avec jardin et d'ateliers. Les 5 bâtiments principaux s'implantent en épi par rapport à l'avenue Pierre Sénard, axe majeur de l'arrivée par le sud. Conformément aux prescriptions de l'architecture moderne, la prééminence est donnée à l'orientation nord-sud des façades et à la valorisation des vues dégagées. Les gabarits (R+15) proposés pour la résidence rompent également de façon radicale avec ceux préexistant (R+1/R+2). La continuité urbaine est assurée par les espaces plantés et les voiries de desserte à l'intérieur de l'opération qui sont reliées à l'avenue de la Trillade à l'ouest.

La résidence Sixte-Isnard, tout comme le groupe scolaire, présente une implantation qui favorise nettement le fonctionnement bioclimatique des logements et des locaux scolaires : les façades sud largement ouvertes captent le rayonnement solaire et les façades nord, peu percées, protègent du mistral. Les logements traversants assurent en outre une bonne ventilation. Le traitement des façades est remarquable. Pour la résidence, il associe une composition rigoureuse et répétitive à une richesse d'expression des parements de béton banché en structure travaillé par aiguillage. Les murs de remplissage présentent plusieurs traitements différenciés selon les bâtiments et les façades : terre cuite, terre cuite vernissée, motifs de mosaïque de faïence. Pour le groupe scolaire, les architectes, principalement Max Bourgoïn, prolongent leurs recherches sur l'industrialisation de la construction et la préfabrication. Ils déposent un brevet pour la fabrication de panneaux permettant d'introduire tout type de matériaux lors du coulage, notamment des agrégats locaux.

Les vastes espaces extérieurs entre les bâtiments de la résidence sont plantés d'arbres de haute tige et de sujets de port moyen accompagnés de massifs arbustifs en pied de façade. Un parc de jeux réservé aux enfants est situé dans la partie nord de l'ensemble. La cour de récréation de l'école bénéficie d'arbres de haute tige (platanes) et d'arbres de port moyen.

L'ensemble de la résidence est dans un bon état général, les bâtiments sont entretenus régulièrement par les copropriétaires.

L'ensemble formé par la résidence et le groupe scolaire Sixte-Isnard est une des plus remarquables réalisations de l'équipe Bourgoin-Conil et présente un intérêt architectural majeur : il témoigne à la fois de la pensée moderne de l'aménagement des villes au sortir de la seconde guerre mondiale, de la qualité de recherche des architectes de l'opération notamment pour allier rationalisation et industrialisation de la construction avec une liberté de langage architectural ancrée dans le contexte régional. La qualité de conception et de mise en œuvre des modénatures et éléments décoratifs en béton, terre cuite et céramique est à souligner.



© Atelier Skala 2015